

Réunion du Groupe disciplinaire SHS, Hambourg, 12 mai 2019.

En remarque liminaire, les porte-parole rappellent aux membres du Groupe disciplinaire SHS qu'il revient à chacun/e de signaler à l'UFA toute modification concernant l'identité ou l'adresse électronique des responsables de programmes ou des « personnes à contacter ». En effet, la liste de diffusion utilisée par les porte-parole est celle que l'UFA met à disposition, laquelle est la mieux à même d'en gérer les évolutions.

Les points suivants ont été abordés, la plupart du temps suite à des remarques spontanées des collègues présent/e/s.

* Inquiétude concernant les étudiant/e/s originaires de pays extérieurs à l'UE quant à l'augmentation des frais d'inscription dans certaines universités françaises :

S'agissant d'étudiant/e/s en mobilité UFA en France, le règlement des études de l'UFA prévoit que les éventuels frais de scolarité sont dus dans l'établissement d'origine. Ces étudiant/e/s sont donc a priori dispensé/e/s de tous frais dans l'établissement d'accueil français. Il est bon que cet aspect soit systématiquement repris dans les conventions liant les établissements.

S'agissant d'étudiant/e/s ayant leur inscription première dans une université française appliquant la majoration des droits pour étudiants hors EU, il serait judicieux de négocier un statut dérogatoire inscrit dès lors dans la convention liant les établissements, au motif qu'il s'agit d'un cursus franco-allemand UFA.

* Nécessité d'augmenter le nombre d'étudiant/e/s en provenance de pays tiers : cela échappe à la compétence stricte du GD et pourrait faire l'objet d'une réflexion de la part de l'UFA.

* Comment faire en sorte que la cohorte franco-allemande aborde la ou les année/s d'études commune/s dans les meilleures conditions possibles si celle/s-ci est/sont précédée/s d'une année « chacun chez soi » ? Les Universités de Clermont-Ferrand et de Nice indiquent organiser dès l'année L1 un voyage d'environ une semaine dans l'université partenaire, grâce à l'aide financière de l'OFAJ. Ce séjour, qui comprend des activités universitaires et culturelles menées en commun, se révèle à l'usage extrêmement utile. Par ailleurs, des groupes facebook (ou assimilés) et des cours collaboratifs, contribuent également à cette préparation.

M. Lüsebrink (Université de la Sarre) souligne le rôle important dévolu aux « amicales » (associations d'Alumni, mais aussi d'étudiant/e/s en cours d'études) pouvant organiser des « Stammtische » et des excursions, comme cela se fait entre les Universités de la Sarre et de Lorraine (Metz), il est vrai très proches l'une de l'autre géographiquement.

On peut également penser à des stages d'intégration, à des ateliers organisés par les étudiant/e/s d'un même cursus.

* ParcoursSup : Le GD souhaite que soit fait le point sur l'incidence de la mise en place de ParcoursSup sur le recrutement des cursus UFA à partir de L1. MM. Le Thiec (Aix-Marseille) et Ritte (Paris 3) interviennent à ce sujet. Il convient, afin de ne pas pénaliser les cursus UFA par un affichage insuffisant, voire inexistant, de leur assurer une publicité sur ParcoursSup à même d'« attirer l'œil » non seulement des candidat/e/s a priori intéressé/e/s, mais aussi d'utilisateurs/d'utilisatrices indécis/es. A cet effet, il est nécessaire que figure dans l'arborescence ministérielle une rubrique / un onglet « Parcours international », lequel aurait l'avantage d'éviter d'une part le terme de « sélectif » et d'autre part une limitation aux seuls parcours franco-allemands. Il faut rappeler qu'une indexation au niveau de chaque établissement permet également de faire figurer en bonne place les cursus UFA.

Quelques collègues indiquent qu'un affichage efficace leur a déjà permis d'améliorer le recrutement au niveau L1.

* OpenU : Ellen Widder présente le projet OpenU. Informations complémentaires sous:

<https://eu.daad.de/infos-fuer-hochschulen/beispiele-aus-der-praxis/erasmusplus-politikunterstuetzung/de/69336-online-pedagogical-resources-for-european-universities-openu/>

<https://www.daad.de/der-daad/daad-aktuell/de/69844-eine-gemeinsame-digitale-plattform-fuer-europas-universitaeten/>

<https://uni-foundation.eu/project/openu/>

* Hors ordre du jour, M. Schilling (Université de Augsburg), président du groupe d'évaluation SHS, intervient pour prodiguer des conseils en vue de la rédaction des demandes de soutien adressées à l'UFA. Il insiste notamment sur le fait d'être extrêmement détaillé, y compris dans des demandes de renouvellement de cursus déjà anciens : le vivier des évaluateurs/évaluatrices étant en constante évolution, on ne peut pas partir du principe que tel ou tel cursus est connu des membres du jury. Il convient également d'éviter des traductions mot à mot : les demandes, communes, émanent de deux universités certes partenaires, mais l'angle d'attaque n'est pas forcément le même et le jury est sensible à toute différenciation allant dans ce sens.

Ellen Widder (Tübingen), Jean-Marc Bobillon (Nice)